

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
23 mai 2018

---

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° AS148

présenté par  
Mme Charrière, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires culturelles et de  
l'éducation et Mme Calvez

-----  
**ARTICLE 15**

Après le mot :

« écologique »

rédigé ainsi la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 38 :

« , énergétique et numérique ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est aujourd'hui important de mentionner les enjeux numériques qui font évoluer tout le monde professionnel et représentent des opportunités majeures de création d'emploi et d'activité.